



Institution Champfleury, les Trinitaires

COLLÈGE

Établissement catholique associé à l'État par contrat

Vision pastorale 2025-2026

à conserver pour information

Attention Pour 2025-2026, la Fiche pastorale du dossier d'inscription est dématérialisée et, surtout si vous souhaitez engager pour votre enfant une préparation à un sacrement (Baptême, Communion, Confirmation), de façon à nous faciliter la tâche, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire en ligne en suivant ce lien :

<https://forms.gle/ur9n9XbziyYzPGCU9>

Tout dossier dont le questionnaire ne sera pas renseigné sera considéré comme incomplet.

L'*Institution Champfleury* est un établissement catholique trinitaire, associé à l'État par contrat.

De fait, sans omettre son lien avec l'Éducation nationale, notre institution est une « cellule d'Église » qui contribue à un service d'enseignement et d'éducation, et qui témoigne ainsi de son appartenance à l'Enseignement catholique.

1. Qu'est-ce que la Pastorale ?

Par le terme « pastorale », nous entendons toute l'activité née de l'ardeur de la foi de l'Église qui vise à donner à chacun selon ses besoins spirituels.

Au sein de l'*Institution Champfleury*, la Pastorale regroupe donc tout ce qui permet aux jeunes et adultes de faire la rencontre personnelle du Seigneur, Jésus-Christ.

Dans un établissement catholique, la responsabilité pastorale est confiée au chef d'établissement par le biais de la lettre de mission qu'il reçoit de sa Tutelle. Celle que j'ai reçue m'engage entre autres à « *avoir le réel souci de la proposition de la foi et de la catéchèse* ».

Parallèlement, et dans le même esprit, dans notre diocèse, en tant que chef d'établissement, j'ai reçu une lettre de reconnaissance d'office de notre précédent archevêque.

Dans cette responsabilité, je suis accompagné cette année :

- ✠ De nos cinq Sœurs trinitaires, ainsi que d'une postulante
- ✠ D'Aude Larcher, notre Adjointe en Pastorale au Collège
- ✠ du Père Yannick Ferraro, notre nouveau Prêtre référent
- ✠ du Père Vincent Pascal, vicaire de la paroisse
- ✠ de l'ensemble de l'équipe éducative, ainsi que de nos catéchistes bénévoles.

« Aborder le thème de la formation spirituelle des élèves dans un établissement scolaire présuppose de rechercher le chemin du déploiement de leur liberté (...) Personne ne peut se substituer à la liberté d'un enfant, personne ne peut répondre à sa place à l'appel de la foi, personne ne peut le contraindre à aimer le Christ Jésus [et à le suivre]. »

François-Xavier CLÉMENT, [La voie de l'éducation intégrale.](#)

Parfois, il nous est demandé si les séances hebdomadaires d'annonce de la foi, les messes et, plus généralement, toute ce qui est lié à la Pastorale, sont « obligatoires » pour nos élèves. Nous pouvons apporter comme réponse à cette interrogation deux éléments :

- toute famille est libre ou pas d'inscrire son enfant chez nous et elle le fait en pleine connaissance de cause de ce qui s'y vit
- nous demeurons attentifs au fait de concilier la liberté spirituelle de chaque élève et à celui de donner le témoignage de foi et de vie des chrétiens de l'établissement (religieuses trinitaires, prêtres, enseignants et personnels, élèves...).

Enfin, vous trouvez ci-après le détail des activités de la préparation aux sacrements ou catéchèse, à la profession de foi, et plus généralement liées à la Pastorale.

Madame Larcher (pastorale.college@trinitaires84.org) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

2. Notre vision éducative et pastorale

« Avec toute ma confiance et toute mon affection j'invite les jeunes de France à relever la tête et à marcher ensemble sur ce chemin, la main dans la main du Christ Jésus.

Jeune fille, lève-toi !

Jeune homme, lève-toi ! »

Saint Jean-Paul II, Paris, 1^{er} juin 1980.

« *Que cherchez-vous ?* » (Jean, 1,38).

Telle est l'interpellation de Jésus-Christ dans les Évangiles...

Et telle doit être aujourd'hui votre interrogation afin de permettre une pleine cohérence entre vos attentes et notre vision éducative et pastorale.

Autrement dit, par le choix libre de notre établissement, non seulement les personnels mais aussi les familles et les élèves, s'engagent sans ambiguïté à accepter, à promouvoir et surtout à vivre cette vision éducative et pastorale.

Pour nous, l'objectif de formation des jeunes confiés est simple et ce, bien qu'il nous dépasse : il s'agit, en lien avec les familles, à notre juste place et avec nos moyens, d'offrir une formation « intégrale » de la personne humaine, c'est-à-dire de toutes ses composantes : intelligence, corps, affectivité, personnalité, cœur et esprit ; au final, il s'agit de permettre aux jeunes, avec tout ce qu'ils auront reçu, d'être aptes à choisir par eux-mêmes ce qui est beau, ce qui est bien et ce qui est vrai.

Pour les Chrétiens, Jésus Christ est l'Homme parfait et c'est en Lui que toutes les vertus humaines trouvent leur pleine réalisation : amour et vérité, justice et paix, service et pardon...

Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une valeur nouvelle : Il est le modèle et l'exemple de vie que l'École Catholique propose aux jeunes.

« C'est le Christ qui est aussi, par conséquent, le fondement du projet éducatif de l'École Catholique : Il révèle le sens nouveau de l'existence et transforme cette existence en rendant l'homme capable de vivre d'une manière divine, c'est-à-dire de penser, vouloir et agir selon l'Évangile... »

L'École catholique, Congrégation pour l'éducation catholique, 1977, numéro 34

D'ores-et-déjà, vous devez savoir que votre enfant recevra le témoignage de foi et de vie des chrétiens de l'établissement : Religieuses trinitaires, prêtres de la paroisse saint Ruf, enseignants et personnels, élèves...

« L'Église poursuit l'œuvre du Seigneur par l'annonce de la Bonne Nouvelle qui est Jésus-Christ lui-même et c'est dans cette Église que s'inscrit et se comprend l'École catholique : la préoccupation éducative qu'elle porte, et avec elle le souci de la proposition et de l'annonce de la foi, est celle de l'ensemble de la communauté ecclésiale, dans laquelle elle trouve force et soutien. »

Statut de l'Enseignement catholique, 1^{er} juin 2013, article 41

Notre vision pastorale vise à offrir à ceux qui le désirent les moyens de vivre et d'approfondir leur foi mais également à donner à tous les élèves une connaissance de Jésus-Christ, de la foi et de la culture de l'Église.

« Chaque projet éducatif est ouvert à la vie et aux orientations de l'Église (...) Il encourage les chrétiens de la communauté éducative à vivre leur foi chrétienne dans l'école ; la catéchèse et la culture chrétienne y ont toute leur place. »

Statut de l'Enseignement catholique, 1^{er} juin 2013, article 127



3. Annonce de la Foi catholique et Culture chrétienne

L'Annonce de la Foi catholique permet aux jeunes de découvrir et de connaître la foi catholique voire d'approfondir la foi de leur baptême ou encore de se préparer à la réception de sacrements par la Catéchèse (Baptême, première Communion ou Confirmation).

Nous proposons à chaque élève, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, 1h. d'Annonce de la Foi catholique par semaine, intégrée dans l'emploi du temps.

La culture chrétienne permet aux élèves de s'interroger sur Dieu, l'Homme, la vie, la mort, le bien et le mal, ainsi que sur les autres grandes questions que l'Homme se pose de tout temps ; ce temps donne également aux élèves des connaissances élémentaires pour mieux comprendre notre culture chrétienne : patrimoine religieux chrétien (monument, icône, peinture, sculpture...), passages éventuels de la Bible visant donner sens à l'enseignement proposé, questions/réponses autour de la thématique abordée, etc. ; cette temps est éclairé par la pensée chrétienne et ouvre évidemment au dialogue avec les autres croyances

Au Collège, ces thèmes sont abordés de manière transversale, notamment lors de séances d'Annonce de la Foi catholique.

4. Sacrements

L'*Institution Champfleury* peut préparer votre enfant aux sacrements de l'initiation chrétienne que sont le Baptême, la Communion et la Confirmation.

De façon plus schématique, et pour vous aider à vous situer en ce qui concerne les sacrements qu'il est possible de recevoir pour un élève au sein de l'Institution :

- ✠ si l'élève n'est pas baptisé, préparation du sacrement du Baptême sur deux années scolaires
- ✠ si l'élève est seulement baptisé, préparation du sacrement de l'Eucharistie / de la Communion et de la Confirmation, s'il est en 4e 3e
- ✠ si l'élève est baptisé et communie ⇒ préparation de la Confirmation
- ✠ si l'élève est au moins baptisé ⇒ préparation de la Profession de foi, qui n'est pas un sacrement.

Bien entendu, ce cheminement se vit en lien et en communion entre votre curé, votre paroisse et l'établissement. Aussi, en ce début d'année scolaire, il est indispensable que vous alliez rencontrer le curé de la paroisse que vous fréquentez habituellement :

- pour (mieux) le connaître et parler avec lui du projet de votre enfant auquel vous serez bien évidemment associé
- pour savoir ce qui est demandé au sein de la paroisse pour la préparation aux sacrements
- pour (continuer à) participer à la messe dominicale et à certains temps forts avec l'ensemble des jeunes paroissiens qui se préparent à ces sacrements.

Si vous ne connaissez pas les nom et prénom de votre curé et ses coordonnées, n'hésitez pas à prendre contact avec l'établissement, nous vous les communiquerons volontiers.

[4.1 Baptême](#)

Cette préparation de 24 mois se vit en trois étapes et peut s'adapter dans le temps :

- [la découverte de Jésus, le fils de Dieu, et de son message d'amour](#) : la durée de cette première étape n'est pas fixée, elle se précisera selon le cheminement de votre enfant ; elle se terminera par l'entrée officielle dans l'Église lors d'une célébration vécue en paroisse et appelée « entrée en catéchuménat ».
- [la découverte de la vie dans le Christ et la découverte de la vie dans la famille des chrétiens en Église](#) : là encore, la durée de cette étape se précisera selon le cheminement de votre enfant ; au terme de cette étape, celui-ci sera prêt à vivre sa naissance à la vie d'enfant de Dieu par les trois sacrements du baptême, de la confirmation et de la première communion.
- [la naissance à la vie chrétienne](#) : elle se vit sur une année et est marquée par l'appel décisif qui a lieu le premier dimanche du Carême ; ensuite, votre enfant recevra les trois sacrements ou bien lors de la fête de Pâques, ou bien durant le Temps pascal.

✠ La préparation

Présence impérative de votre enfant, de 9h à 12h, les samedis matin, aux dates fixées.

✠ Le temps de retraite

Présence impérative de votre enfant au Pèlerinage diocésain des collégiens à Lourdes du 7 au 11 Avril 2025.

[4.2 Communion](#)

✠ La préparation

Présence impérative de votre enfant, de 9h à 12h, les samedis matin, aux dates fixées.

✠ Le temps de retraite

Présence impérative de votre enfant au Pèlerinage diocésain des collégiens à Lourdes du 9 au 13 Février 2025.

4.3 Confirmation

✠ La préparation

Présence impérative de votre enfant, de 9h à 12h, les samedis matin, aux dates fixées.

✠ Le temps de retraite

Présence impérative de votre enfant à la retraite diocésaine du 9 au 13 Février 2025.



Préparation aux
sacrements et à la
profession de foi

21 septembre, 19 octobre,
23 Novembre, 14 décembre,
18 janvier, 08 février,
22 mars, 10 mai.

Les samedis, de 09h00 à 12h00, au collège

Baptême, le dimanche de Pâques 20
avril.

1ère Communion, le dimanche 1er juin.

Profession de foi, le dimanche 18 mai.

Confirmation, à définir par le diocèse

5. Profession de foi

Nous vous rappelons que la Profession de foi n'est pas un sacrement.

✠ La préparation

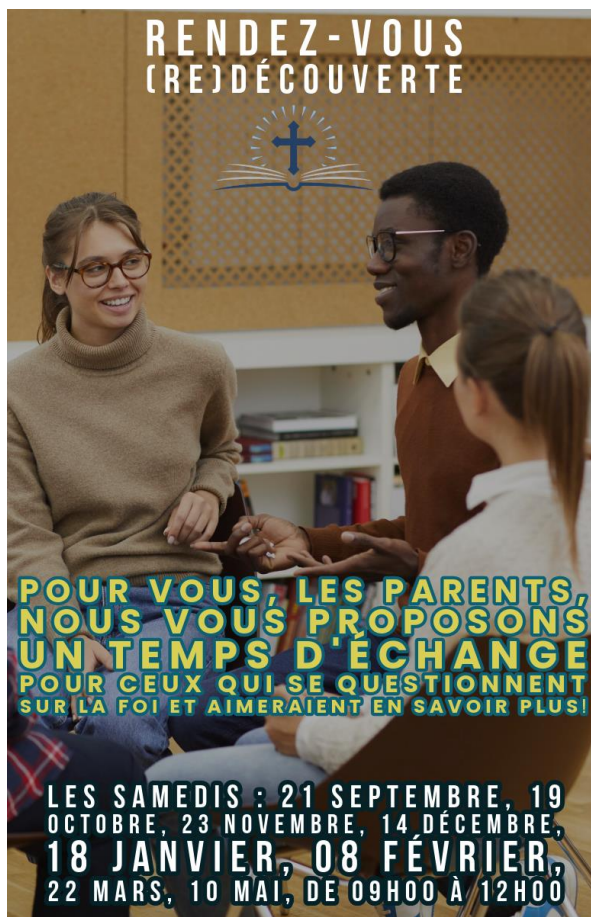
Présence impérative de votre enfant, de 9h à 12h, les samedis matin, aux dates fixées.

✠ Le temps de retraite

Présence impérative de votre enfant au Pèlerinage diocésain des collégiens à Lourdes du 7 au 11 Avril 2025.

6. Temps d'échange (re)découverte

Pour les parents qui le souhaitent, nous vous proposons cette année de nous retrouver pendant les temps de préparation aux sacrements et à la Profession de foi (une fois par mois, le samedi matin, de 09h à 12h) pour un temps d'échange, de découverte ou de redécouverte de la foi catholique, entourés par notre Prêtre référent et par une bénévole.



7. Messes

En la chapelle de l'établissement ou en l'église paroissiale Saint-Ruf, la messe est célébrée régulièrement :

- une messe a lieu une fois par mois par niveau pour les collégiens, les vendredis de 8h25 à 8h55
- et d'autres ont lieu lors des grandes fêtes liturgiques (pour la Rentrée, pour le 8 décembre et la fête de l'Immaculée conception, pour la Nativité, pour la Semaine sainte...)

8. Adorations et louanges

En la chapelle de l'établissement, chaque vendredi, entre 13h et 13h45, a lieu un temps facultatif d'adoration et de louange ; qu'ils soient chrétiens ou pas, tous les jeunes y sont les bienvenus et les élèves peuvent rester le temps qu'ils le souhaitent devant le Seigneur.

9. Sacrement de Réconciliation ou Confession des péchés

En la chapelle de l'établissement, au moins deux temps sont organisés au cours de l'année (avant Noël puis avant Pâques) afin de permettre aux jeunes de recevoir le sacrement de la Réconciliation lors de célébrations pénitentielles ; les dates seront communiquées ultérieurement et des préparations spécifiques auront lieu lors des séances d'Annonce de la foi précédents ces temps-là.

Par ailleurs, un prêtre se tiendra à la disposition des élèves pour donner le sacrement de la Réconciliation tous les vendredis pendant le temps d'adoration.

10. Aumônerie

L'aumônerie des collégiens ne sera pas mise en place en 2024-2025.

11. Actions charitables

Tout au long de l'année diverses actions charitables seront proposées, par exemple en lien avec la Maison de retraite voisine, avec le Secours catholique, etc.

Pendant le temps du Carême, les vendredis 7, 14, 21 et 28 Mars puis 4, 11 et 18 Avril, auront lieu les Vendredis « Charité » / efforts déjeuners pour soutenir une œuvre.

12. Neuvaine de l'Immaculée Conception

Une neuvaine est proposée 9 jours avant la Fête de l'Immaculée Conception, qui a lieu chaque année le 8 décembre ; elle aura lieu cette année exceptionnellement le 9 décembre.

Par ailleurs, les élèves qui préparent un sacrement ou la Profession de foi ainsi que ceux qui le souhaitent, assisteront à la messe de 6h15 le mercredi 4 décembre 2024 (départ de l'établissement à 5h40) en la Métropole de Notre-Dame des Doms; un petit-déjeuner leur sera offert à l'issue.

Enfin, le lundi 9 décembre 2024, vous pourrez assister, avec vos enfants, à l'illumination de la Cour d'honneur en hommage à la Vierge Marie, ainsi qu'à la messe paroissiale qui suivra.

13. Grands événements 2024-2025

De grands événements destinés à porter les jeunes dans la foi seront organisés cette année :

- jeudi 26 septembre 2024 Messe de Rentrée de l'Enseignement catholique (18h) _ Avignon, Notre-Dame des Doms

- samedi 5 octobre 2024, journée diocésaine consacrée aux jeunes à Carpentras

<https://www.jeunes.diocese-avignon.fr/Pelerin-de-l-esperance-c-est-toi.html>

- **date à déterminer** Concert + témoignages / pop-louange avec le groupe *Praise* (6è et 5è)

- **date à déterminer pendant le Carême** Pièce de théâtre « Ravissement » sur Joséphine Bakhita (4è et 3è)

An orange rectangular graphic with a faint background image of people. The text is white and bold. The word 'RENTRÉE' is at the top, followed by 'diocésaine' and 'des' in a smaller font, and 'JEUNES' in the largest font. Below it is the phrase '« témoins de l'espérance »' in a smaller font.

RENTRÉE
diocésaine des
JEUNES

« témoins de l'espérance »